## Traitement par acétate de cyprotérone (50 mg et 100 mg) et risque de méningiome

(Document à remplir et signer par le médecin et le patient)

L'acétate de cyproterone (Androcur 50 mg, Androcur 100 mg et génériques) s'oppose aux effets des hormones sexuelles mâles (androgènes). Son utilisation prolongée à forte dose augmente le risque de survenue de méningiomes. Le méningiome est une tumeur généralement non cancéreuse développée aux dépens des membranes du cerveau (méninges).

L'objectif de cette attestation d'information est de garantir l'information des patients traités par acétate de cyprotérone (50 mg et 100 mg) par leur médecin sur :

- les risques de méningiome liés à la prise de ce traitement,
- les mesures permettant, d'une part, de vérifier l'absence de méningiome à l'initiation et au cours du traitement et, d'autre part, de réduire ces risques au cours du traitement,
- la conduite à tenir en cas d'identification d'un méningiome.

A 4 4 4 4 **		
Attestation	dintarma	tion
ALLESIALIUII	u midilia	いひけ

Nom du patient :

Veuillez lire attentivement ce qui suit et cocher les cases

## No

Ce médicament est prescrit :	<ul><li>dans les indications de son AMM</li><li>hors AMM</li></ul>
	tence ou d'antécédent de méningiome. Une image a été prescrite pour vérifier l'absence de méningiome.
L'utilisation prolongée de l'acétate de cyprotér peut multiplier le risque de méningiome par 7	e <b>au delà de 6 mois</b> , à la posologie de 50 mg par jou le <b>par 20 au-delà de 5 ans de traitement</b> .
	giome peuvent être, notamment, des maux de tête, d tion d'une épilepsie. En cas de symptômes cliniqu cin traitant.
	uellement en tenant compte du bénéfice et des risquente avec la dose et la durée d'utilisation, les utilisatio
	nnées, <b>une IRM cérébrale devra être réalisée 5 a</b> ii l'IRM à 5 ans est normale, et ce, tant que le traiteme E
<ul> <li>En cas de découverte d'un méningiome, le neurochirurgical sera requis.</li> </ul>	uitement devra être arrêté <b>définitivement</b> et un av E
Cette attestation d'information ne constitue er acceptation du risque en l'état des connaissance	ucune manière une décharge de responsabilité ni un à ce jour
lom du médecin : Dat	Signature et tampon du médecin :

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT DATÉ ET SIGNÉ DOIT ÊTRE CONSERVÉ AVEC LE DOSSIER MÉDICAL DU PATIENT ET UNE COPIE EST REMISE AU PATIENT QUI DOIT LE PRESENTER IMPERATIVEMENT AU PHARMACIEN POUR CHAQUE DELIVRANCE DU MEDICAMENT. LA DUREE DE VALIDITE DE CE FORMULAIRE EST DE 1 AN. LA POURSUITE DU TRAITEMENT AU DELA DE 1 AN NECESSITE UN NOUVEL ACCORD DE SOINS (FORMULAIRE ANNUEL).

Signature

Date